

ÉLECTRIFICATION DES USAGES / TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**CNR inaugure la centrale hydroélectrique de Vallabrègues
et ouvre la voie à une nouvelle génération d'ouvrages hydrauliques
sur le Rhône**

Quarante ans après la mise en service du dernier grand aménagement hydroélectrique sur le fleuve, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a inauguré, le 7 octobre, une nouvelle centrale à Vallabrègues (Gard). Situé en amont du barrage historique, à la confluence du Rhône et du Gardon, cet ouvrage de nouvelle génération produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 26 000 habitants, tout en préservant la faune migratrice grâce à une passe à poissons de 330 mètres. Ce chantier d'envergure ouvre la voie au déploiement de six autres centrales similaires sur le Rhône d'ici 2037 et réaffirme la contribution de CNR et de l'hydroélectricité à l'électrification des usages.

« Avec cette centrale hydroélectrique nouvelle génération, nous réaffirmons le rôle du Rhône dans l'électrification des usages. Sa mise en service illustre notre capacité à concevoir, avec les territoires, des ouvrages hydrauliques modernes qui répondent au plus haut niveau d'exigence environnementale. Locale, renouvelable et flexible, l'hydroélectricité est l'une des pièces maîtresses d'un mix énergétique souverain et décarboné. » **Laurence Borie-Bancel, Présidente de CNR**



Concilier production d'énergie et préservation de la biodiversité

Située en amont du barrage historique de Vallabrègues (1970), la nouvelle centrale renforce le productible du site en convertissant une partie du débit destiné au bras naturel du Rhône en énergie. D'une hauteur de chute de 11 mètres et dotée d'une turbine d'une puissance de 8,5 MW, elle produit 60 millions de kWh par an, soit le double de la consommation électrique des habitants de Villeneuve-lès-Avignon. Sa réalisation a été portée par CNR au titre de son programme de missions d'intérêt général, le Plan 5Rhône.

Une passe à poissons de 330 mètres, composée de 46 bassins successifs, a également été aménagée au droit de l'ouvrage. Elle permet aux espèces telles que le brochet, le gardon, l'anguille, la lamproie ou l'aloise de franchir la chute créée par le barrage historique de Vallabrègues et de consolider l'axe migratoire des poissons depuis l'embouchure du Rhône.

Débuté en 2021, le chantier de construction de la centrale hydroélectrique et de la passe représente un investissement de près de 50 millions d'euros.

La passe à poissons est inscrite au Plan Rhône-Saône, volet eau et biodiversité. L'ouvrage bénéficie d'un financement de 3,21 millions d'euros de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



6 centrales hydroélectriques nouvelle génération d'ici 2037

La centrale nouvelle génération de Vallabrègues préfigure un nouveau cycle d'investissements hydroélectriques sur le Rhône. D'ici 2037, CNR prévoit la mise en service de 6 autres centrales hydroélectriques de ce type et de leurs passes à poissons associées à Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire), Arras-sur-Rhône (Ardèche), La Roche-de-Glun (Drôme), Charmes-sur-Rhône (Ardèche), Donzère (Drôme) et Caderousse (Vaucluse), pour turbiner le débit des bras naturels du Rhône. Complémentaire aux barrages historiques du fleuve, cette nouvelle génération d'équipements hydroélectriques produira l'équivalent de la consommation électrique de 114 000 habitants.

Développer conjointement production électrique et flexibilité

Inscrit dans la loi relative à l'Aménagement du Rhône, ce programme s'inscrit dans l'un des 3 axes de la feuille de route énergétique de CNR pour contribuer à l'électrification des usages : construire de nouveaux moyens de production, moderniser les ouvrages existants et développer de nouveaux leviers de stockage. Dans cette logique, CNR étudie, avec l'État et les parties prenantes locales, les solutions techniques permettant d'accroître le rendement de la centrale hydroélectrique de Montélimar (Drôme).

L'installation de 200 MW de batteries de stockage à l'horizon 2030, ainsi que la construction de petites stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) le long du Rhône sont également à l'étude. L'objectif : doter le parc hydroélectrique de CNR de nouveaux actifs permettant d'équilibrer l'offre et la demande d'électricité sur le réseau national. Une flexibilité indispensable pour accompagner la transformation du système électrique et accélérer la sortie des énergies fossiles.

CONTACTS PRESSE CNR

cnr-presse@ekno.fr | Murielle Mazau – 06 46 90 32 80 | Coradine Sersiron – 06 23 84 70 44

À propos de CNR (Compagnie Nationale du Rhône) – www.cnr.tm.fr

Aménageur du fleuve Rhône, référent de la ressource en eau et producteur d'électricité issue de l'eau, du vent et du soleil, CNR s'engage pour la transition écologique des territoires en s'appuyant sur une expertise industrielle renouvelée depuis plus de 90 ans. En tant que concessionnaire du fleuve, CNR exerce 3 missions indissociables : la production d'hydroélectricité, le développement du transport fluvial et la contribution à l'irrigation agricole en vallée du Rhône. CNR exploite un patrimoine industriel unique comprenant 19 ouvrages hydroélectriques, 330 kilomètres de voie navigable, 17 ports et plateformes multimodales, et plus de 130 parcs éoliens et photovoltaïques à travers ses filiales Vensolair et Solarhona. Société anonyme d'intérêt général, à capital majoritairement public associant le groupe Caisse des Dépôts, 183 collectivités locales et établissements publics, et ENGIE comme industriel de référence. CNR bénéficie, à travers la prolongation de sa concession jusqu'en 2041, de la confiance renouvelée de l'État et d'un ancrage territorial unique auprès des collectivités locales, des entreprises, du secteur agricole et des acteurs associatifs de la vallée du Rhône.